



JOURS FÉRIÉS 2018-2019

À la suite de la consultation menée auprès du Comité des relations du travail du personnel de soutien (CSN), du Comité des relations du travail des professionnels non enseignants (CSQ) et du Comité des relations du travail du personnel interprète (CSQ), les treize (13) jours fériés payés pour l'année scolaire 2018-2019 ont été fixés comme suit :

Fête du Travail

3 septembre 2018

Action de grâces

8 octobre 2018

Congé des fêtes

24, 25, 26, 27, 28, 31 décembre 2017, 1er et 2 janvier 2019

Vendredi Saint

19 avril 2019

Lundi de Pâques

22 avril 2019

Fête nationale

25 juin 2018